

La société canadienne entre 1745 et 1820

Dossier documentaire



COMMISSION SCOLAIRE DES DECOUVREURS

Images et textes tirés de Recitus

Table des matières

LE TERRITOIRE VERS 1745.....	2
LE TERRITOIRE VERS 1820.....	3
LES CHANGEMENTS SURVENUS.....	4
DIVISION DES TERRES VERS 1745.....	4
DIVISION DES TERRES VERS 1820.....	4
LA POPULATION VERS 1745.....	5
LA POPULATION VERS 1820.....	6
LA LANGUE VERS 1745.....	7
LA LANGUE VERS 1820.....	7
LES ACTIVITES ECONOMIQUES CHANGENT DE 1745 A 1820.....	8
LE COMMERCE.....	8
FACILITER LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET LES VOIES DE COMMUNICATION DE 1745 A 1820.....	9
LES COMMUNICATIONS DE 1745 A 1820.....	11
LE GOUVERNEMENT DE 1745 A 1820.....	12
QUI FAIT QUOI AU GOUVERNEMENT EN 1745?.....	12
UNE COLONIE AVEC UN PARLEMENT VERS 1820.....	13
LEXIQUE.....	15

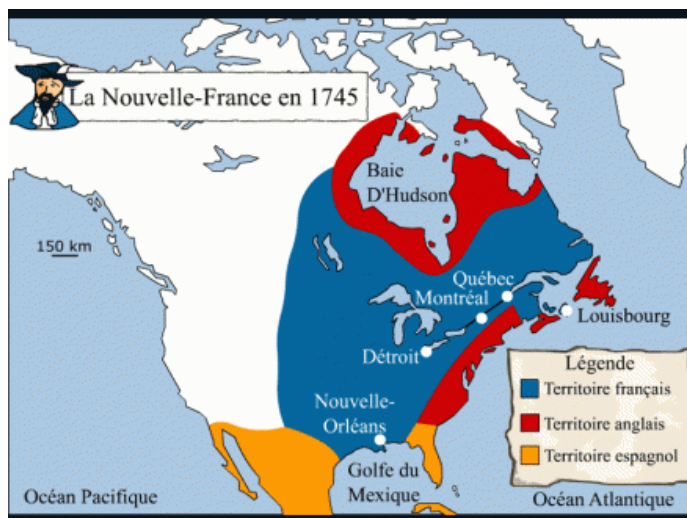
La société canadienne entre 1745 et 1820

Dossier documentaire



Le territoire vers 1745 D'une baie à un golfe

Quel grand territoire que celui de la Nouvelle-France ! Les explorateurs n'ont jamais cessé de découvrir de nouveaux lieux et d'en prendre possession au nom du roi de France. En 1745, le territoire de la Nouvelle-France s'étend de Terre-Neuve jusqu'au Mexique. Les climats d'un bout à l'autre du territoire sont très différents.



Dans la vallée du Saint-Laurent, l'été est court et les hivers sont rigoureux. Les sols de la vallée sont très fertiles, mais il faut bien choisir les cultures pour qu'elles puissent pousser avant l'hiver et résister au climat nordique.

Le nord de la colonie ¹est riche en fourrures et en bois, ce qui est très important pour le commerce. Mais puisque l'hiver tout est gelé, même le fleuve, les activités sont donc au ralenties. Les bateaux ne peuvent pas venir faire du commerce à l'année; c'est un point faible du nord de la colonie.¹

Dans le sud de la colonie, tout au long de la rivière Mississippi jusqu'au golfe du Mexique, la vie est bien différente. Il fait chaud et humide à l'année et plus on descend vers le sud plus le sol est marécageux. Les bateaux peuvent s'y rendre à l'année, ce qui aide beaucoup le commerce. On ne cultive pas les mêmes plantes que dans la vallée du Saint-Laurent. On cultive plutôt le sucre et l'indigo (teinture bleu) dont on fait commerce. Le territoire de la colonie ¹est donc si grand qu'à un bout on connaît la neige, tandis qu'à l'autre extrémité, c'est comparable aux pays chauds.

LEXIQUE

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.



Le territoire vers 1820

Les Canadas

L'organisation du territoire subit plusieurs changements entre 1745 et 1820

Le **Traité** de Paris de 1763

Suite à la Conquête par les Britanniques, la Nouvelle-France passe officiellement aux mains de la Grande-Bretagne par l'adoption du traité¹ de Paris en 1763. Presque toute l'Amérique du Nord est maintenant aux mains de la Grande-Bretagne. On crée la province de Québec qui est une mince bande de terre en bordure du fleuve Saint-Laurent. C'est là qu'habitent la plupart des Canadiens.

L'Acte de Québec de 1774

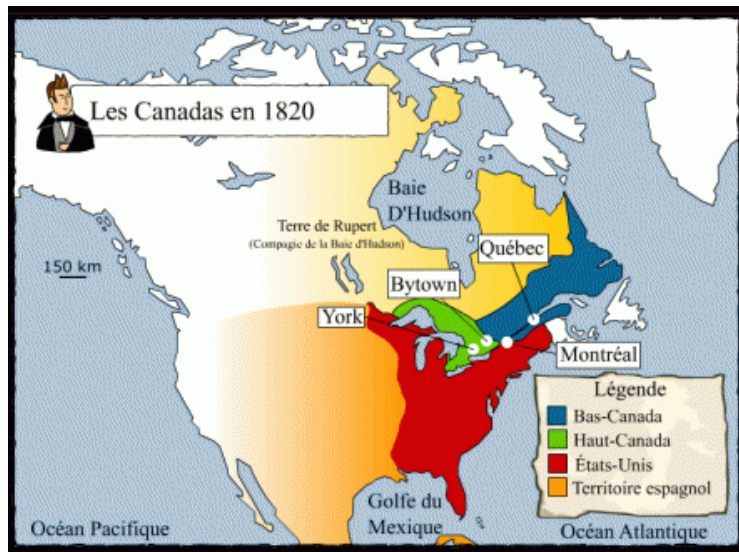
En 1774, le gouvernement britannique adopte l'Acte de Québec et agrandit beaucoup le territoire de la province de Québec. Ce dernier s'étend maintenant à la région des **Grands Lacs** au sud et à la Côte Nord. Le gouvernement accorde un plus grand territoire aux Canadiens parce qu'il craint qu'ils se joignent aux habitants des Treize colonies qui critiquent ouvertement le gouvernement britannique.

L'Acte constitutionnel de 1791

Après la Révolution américaine de 1776, plusieurs personnes quittent les États-Unis pour s'établir dans la province de Québec parce qu'elles veulent rester fidèles à la Grande-Bretagne. Ce sont des **Loyalistes**. Ces derniers constatent qu'ils arrivent dans une province où les francophones ont beaucoup de droits et où il n'y a pas de parlement. Ils exigent vite des changements.

En 1791, on adopte l'Acte constitutionnel qui sépare la province de Québec en deux, le Haut-Canada (aujourd'hui l'Ontario) et le Bas-Canada (aujourd'hui le Québec). Chaque province a sa propre Chambre d'assemblée. Les **Loyalistes** habitent majoritairement le Haut-Canada et la plupart des francophones vivent au Bas-Canada.

En 1820, L'Acte constitutionnel de 1791 est toujours en vigueur.



LEXIQUE

Traité: Document signé entre deux partis. Les Premières nations ont signé des traités avec les représentants du gouvernement britannique puis du Canada concernant la cession de terres et les droits de pêche.

Loyalistes: Habitants des Treize colonies qui ont quitté les États-Unis à la suite de la Révolution américaine pour s'établir au Canada pour demeurer fidèles à la Grande-Bretagne.

Grands Lacs: Ensemble des cinq lacs situés à la source du fleuve Saint-Laurent. Ce sont les lacs Ontario, Érié, Huron, Michigan et Supérieur.



Les changements survenus

Division des terres vers 1745



En Nouvelle-France, la *colonie* est divisée en grandes bandes de terres, longues et étroites, qui font face au fleuve Saint-Laurent ou à un autre cours d'eau. Le territoire est organisé de cette façon parce que les cours d'eau sont nécessaires pour l'agriculture et facilitent les communications.

Les terres sont d'abord données à des seigneurs par le *gouverneur* et l'intendant. Sur

la seigneurie, le seigneur se garde un domaine où il fait cultiver la terre et construire un manoir. Tout près, il conserve un terrain pour l'église de la paroisse. Quelques années plus tard, des marchands, des artisans et un notaire viendront s'établir près de l'église. Un village est né.

LEXIQUE

Gouverneur: Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement.

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.

Division des terres vers 1820

Les terres sont divisées de manière différente dans le Haut et le Bas-Canada. En Nouvelle-France, les terres étaient divisées en seigneurie selon le modèle français. Au Haut-Canada, où la population est anglaise, le mode de division des terres se nomme cantons, selon le système anglais.

Les terres ne sont pas en bandes, elles sont divisées en quadrillés, ce qui donne un paysage très différent.

La population vers 1745



Québec 1745,

Votre Majesté Louis XV,

Malgré tous nos efforts, la population en Nouvelle-France augmente moins rapidement que dans les colonies anglaises. L'an dernier, il y avait environ 55 000 personnes en Nouvelle-France. Trois habitants sur quatre vivent à la campagne. L'autre partie habite dans les villes de la **colonie**: Québec, Trois-Rivières et Montréal. Québec est la capitale et la ville principale avec 4600 habitants et il y a 3700 personnes à Montréal. Seuls les voyageurs du commerce des fourrures ont un mode de vie plus **nomade**, les autres sont sédentaires.

La population est toujours concentrée dans la vallée du Saint-Laurent, entre Vaudreuil et l'île-aux-Coudres. Notre territoire de la Louisiane se développe encore plus lentement et seulement 4000 personnes y habitent.

Beaucoup moins de colons que prévu sont venus s'installer dans la colonie. Les familles canadiennes nombreuses sont responsables de l'accroissement de la population. Chaque famille compte en moyenne 7 enfants. C'est la venue des filles du roi qui a permis cette croissance importante de la population. En conséquence, la plupart des habitants de la colonie sont nés ici et beaucoup d'entre eux se considèrent Canadiens plutôt qu'immigrants français.

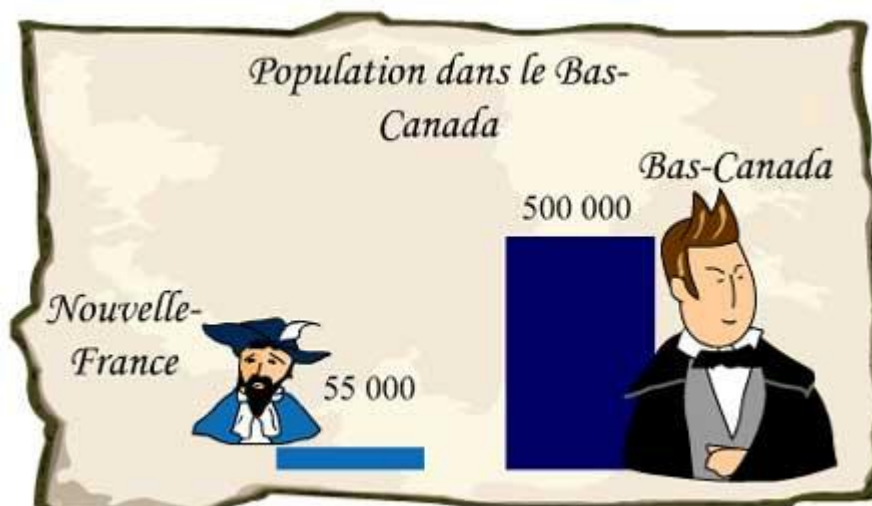
Votre fidèle et très dévoué intendant,

Gilles Hocquart

LEXIQUE

Nomade: Personne qui se déplace souvent pour vivre.

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.



La population vers 1820

*Il y a un bateau qui arrive avec de nouveaux immigrants anglais. Moi, je suis Thomas un Canadien français. Il y a beaucoup de gens qui viennent habiter ici, maintenant que le Canada est une **colonie** de la Grande-Bretagne.*

*Avec tous ces nouveaux arrivants, nous sommes maintenant environ 500 000 personnes dans la **colonie**. C'est beaucoup plus qu'au temps de la Nouvelle-France où nous étions environ 55 000 vers 1745. Mais nous sommes loin d'avoir autant d'habitants que chez nos voisins du sud, les États-Unis.*

Dans la partie du Bas-Canada, nous sommes 375 000 en tout et la majorité des habitants parlent français et vivent sur les seigneuries. Il y a quelques grandes villes, comme Québec (10 000 habitants) et Montréal (18 000 habitants), mais la plupart des gens habitent la campagne. Sur les 375 000 habitants du Bas-Canada, il y en a quand même 75 000 qui sont anglophones.

*Après la Révolution américaine de 1776, plusieurs personnes quittent les États-Unis pour s'établir dans la province de Québec parce qu'elles veulent rester fidèles à la Grande-Bretagne. Ce sont des **Loyalistes**.*

Le Haut-Canada, est un territoire composé quasi uniquement d'Anglais qui sont agriculteurs pour la plupart. Au Haut-Canada, il y a environ 125 000 personnes et ce nombre ne cesse d'augmenter.

Chez les Canadiens français, la population augmente malgré la fin de l'immigration, car les gens ont beaucoup d'enfants au Canada.

Ainsi la population immigrante britannique (anglophone) ainsi que le nombre de naissances chez les Canadiens français augmente la population vers de la société canadienne vers 1820.

*Les **Loyalistes** habitent majoritairement le Haut-Canada et la plupart des francophones vivent au Bas-Canada.*

LEXIQUE

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire

Loyalistes: Habitants des Treize colonies qui ont quitté les États-Unis à la suite de la Révolution américaine pour s'établir au Canada pour demeurer fidèles à la Grande-Bretagne.

La langue vers 1745

Bonjour, je m'appelle Julien.

Ah lala ! Je viens d'avoir une discussion avec mon grand-père; il me reproche d'être plus Canadien que Français. Il dit même que je ne parle pas comme lui, en fait, il dit que je parle le Français sans accent et que j'emprunte des mots de vocabulaire aux matelots et aux Amérindiens.

Il est vrai qu'au début de la colonie ¹les gens qui arrivaient ici parlaient un français différent selon la région d'où ils venaient. Au fil des années, notre façon de parler a changé. Alors pour moi qui suis né ici en Nouvelle-France et n'a jamais vu la France, j'ai appris un français "canadien". Comme me dit ma mère, il faut savoir s'adapter pour vivre ici.

Et si le français que je parle emprunte des mots aux Amérindiens c'est parce que les Amérindiens nous ont montré des techniques bien adaptées à la colonie. Par exemple, pour se déplacer, on utilise un canot en été et des raquettes en hiver avec des mocassins ou des bottes sauvages dans les pieds; c'est la vraie liberté.

Je ne suis peut-être pas aussi Français que mon grand-père le voudrait, mais lui et moi avons une chose en commun, c'est notre amour du sirop d'érable et ça, il n'y en a pas en France.



La langue vers 1820

Alors qu'en 1745 on parlait uniquement français en Nouvelle-France, la situation est très différente en 1820. À partir de 1760 (La Conquête), suite à l'arrivée des anglais, la langue anglaise et la langue française cohabitent dans certaines régions. Un bel exemple est celui de Augustin Cuvillier. Peut-être le connais-tu sous le nom d'Austin Cuvillier?



M. Cuvillier baigne dans les cultures française et anglaise. Né à Québec en 1779, il a grandi dans une famille française. Il se rend à Montréal en 1794 pour faire des études puis entre à la maison de vente aux enchères de Henry Symes, un riche anglophone.¹ En affaires, il travaillera en anglais avec des grands marchands. Dans sa vie personnelle, il épouse une Canadienne française, Marie-Claire Perrault.

Pour lui, le français est la langue utilisée pour les relations personnelles et politiques alors que l'anglais est la langue des affaires.

Les activités économiques changent de 1745 à 1820

Le commerce

Vers 1745, la principale activité économique pour la société de la Nouvelle-France était le commerce des fourrures avec la France.

Au début du 19^e *siècle*, le commerce des fourrures est en difficulté. Les marchands de Montréal ne font plus beaucoup d'argent, car il faut aller de plus en plus loin pour trouver des fourrures. La *colonie* doit donc se trouver un nouveau moteur économique.



Le bois : Heureusement, le commerce du bois est en pleine expansion; la demande provenant de l'Angleterre est très grande. L'Angleterre doit venir s'approvisionner en bois dans la *colonie* malgré la longue distance à parcourir. On a besoin de bois pour construire des navires, des maisons ou encore pour fabriquer des tonneaux.

De 1803 à 1815, la Grande-Bretagne et la France sont en guerre. Napoléon, l'empereur de la France, impose un « blocus continental » contre la Grande-Bretagne en 1806 qui empêche tout commerce avec le reste de l'Europe jusqu'à la fin de la guerre. La Grande-Bretagne s'approvisionne donc en bois au Canada durant cette période. De plus, elle a besoin de beaucoup de bois pour construire des navires de guerre. Cette situation stimule beaucoup l'industrie du bois qui devient rapidement la plus importante au Canada. Cette industrie génère donc l'ouverture de chantiers forestiers et d'industries forestières.

Grâce au commerce du bois, l'économie de la colonie va mieux. Il y a même de nouvelles régions qui se développent grâce au commerce du bois.

LEXIQUE

Siècle: Période de 100 ans.

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.

Faciliter le transport des marchandises et les voies de communication de 1745 à 1820

Vers 1745

Il faut aller au village. En été, mettez vos souliers de boeufs. En hiver, mettez vos mocassins et vos raquettes. Il faut marcher. Grâce à vos pieds, vous pouvez aller partout. Mais marcher, c'est long et fatigant. Si votre famille a assez d'argent, elle achètera un ou deux chevaux.



Du printemps à l'automne, on utilise la charette pour le travail et la calèche pour se promener. Pendant l'hiver, le traîneau sert pour le travail et la carriole aux promenades.

Pour les longues distances, il y a le canot, la barque et le navire. En plus du canot d'écorce, il y a aussi la pirogue, un tronc d'arbre creusé en forme de canot. Pour transporter beaucoup de choses, on utilise une barque. On peut y mettre plus de marchandises, mais elle va plus lentement.

En 1745, le réseau routier n'est pas encore très développé. Dans chaque région, des chemins mènent à l'église, au village, parfois à la ville. Il y a une seule route principale, le chemin du roy. Il relie Québec et Montréal depuis 1737. Pour monter vers l'intérieur du continent, il n'y a aucune route. Il y a malgré tout un moyen de se déplacer facilement : les rivières et les lacs qui sillonnent le pays. Ce sont les chemins qui marchent. Le fleuve Saint-Laurent est le chemin principal et ses affluents sont les routes secondaires.

Les rivières sont aussi importantes pour le commerce des fourrures. C'est grâce à elles qu'on peut se rendre de Montréal jusqu'aux Grands Lacs, puis jusqu'à la Nouvelle-Orléans et même jusqu'au coeur des grandes plaines. Grâce aux rivières, on peut remplir un canot de marchandises et de fourrures et aller beaucoup plus vite que si on était à pied.

Vers 1820

À cette époque, beaucoup d'immigrants anglais sont allés s'installer au Haut-Canada. Rapidement, l'agriculture y est devenue importante. Les gens voulaient alors exporter des denrées, comme le blé.

Toutefois, les rapides de fleuve Saint-Laurent à l'ouest de l'île de Montréal et des chutes nuisaient à la navigation et au commerce. Ces rapides empêchent les bateaux de passer pour aller en amont de Montréal.



Il devenait donc nécessaire de construire un canal pour faciliter le transport des marchandises. Les marchands et le gouvernement du Bas-Canada ont donc décidé de payer pour la construction du canal Lachine. Le canal Lachine était un canal parmi un réseau de canaux qui permettaient aux bateaux de rejoindre les villes de la région des Grands Lacs.

Plusieurs industries se sont installées sur les bords du canal Lachine à Montréal parce qu'il était facile d'expédier des marchandises. Le secteur du canal est devenu une zone industrielle importante au 19e siècle. On a également utilisé l'énergie hydraulique du canal pour faire fonctionner des moulins.

John Molson était, à cette époque, un riche commerçant anglais. Puisque ce canal allait faciliter son commerce, il finance la construction des certains canaux dont le canal Lachine. Il décide aussi de construire un bateau à vapeur, ce qui est alors une grande nouveauté. Imaginez un bateau qui avance sans être poussé par le vent ou sans avoir besoin de rames, c'est inimaginable pour l'époque ! En 1809, l'Accommodation fait son premier voyage entre Montréal et Québec. Par la suite, il en vient à posséder sa flotte de navires pour faire du commerce. Ses affaires devenant très importantes, il s'implique aussi en politique.

Les communications de 1745 à 1820

Le premier journal

Un élément important a changé les communications depuis la fin du régime français, l'arrivée des journaux. Le premier journal publié au Bas-Canada est la Gazette de Québec. Le premier numéro a été publié le 21 juin 1764 en français et en anglais et n'avait que quatre pages. Durant les premières années, la Gazette de Québec n'est publié qu'une fois par semaine. Le premier numéro s'est vendu à 143 copies.

Ce journal a été fondé par William Brown et Thomas Gilmore, des imprimeurs venus de Philadelphie. Le journal contient des nouvelles locales et étrangères, des documents officiels et des annonces. La plupart des annonces sont placées par le gouvernement. La Gazette de Québec est toujours publiée aujourd'hui sous le nom The Quebec Chronicle-Telegraph. C'est le plus ancien journal d'Amérique du Nord toujours existant.

L'imprimerie

L'imprimerie progresse lentement au Bas-Canada parce que peu de gens savent lire. D'autres journaux sont créés à la fin du 18e siècle comme la Montreal Gazette, en 1778. Les ventes de journaux augmentent tout de même et certains d'entre eux, au début du 19e siècle, vendent environ 1 000 copies par tirage. Le travail d'imprimeur est très difficile à cette époque. Les imprimeurs travaillent souvent seuls ou avec un employé. Les presses sont faites en bois et permettent d'imprimer environ 60 copies à l'heure.

Même si les progrès sont lents, l'imprimerie a fait beaucoup de chemin depuis la fin du régime français. À l'époque, aucun journal ni livre n'était publié dans la colonie. On devait importer les livres d'Europe. Il n'y avait pas non plus de bibliothèque publique où les gens pouvaient emprunter des livres. La première bibliothèque publique ouvre à Québec en 1779, mais on doit attendre le 20e siècle pour que des bibliothèques publiques soient accessibles à la plupart des citoyens. À mesure que la scolarité progresse et que les gens apprennent à lire, ils peuvent s'informer de ce qui se passe au Bas-Canada et dans le reste du monde grâce aux livres et aux journaux.

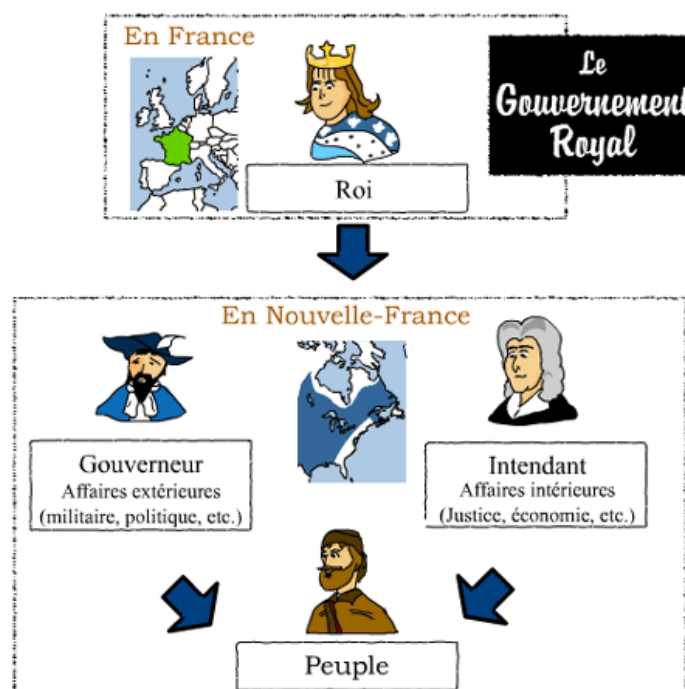
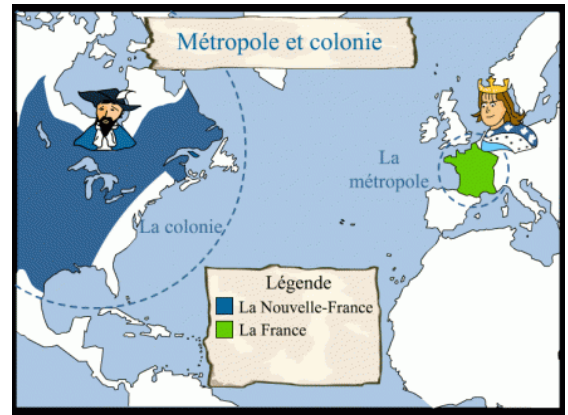


Le gouvernement de 1745 à 1820

Qui fait quoi au gouvernement en 1745?

Depuis 1663, la Nouvelle-France est gouvernée selon les principes de la monarchie absolue. En résumé, tout le pouvoir vient du roi. Il choisit ses ministres et nomme les administrateurs qui sont envoyés dans les colonies. Les gens ne peuvent pas voter, ne peuvent pas manifester, ni même se rassembler dans un but politique. Le gouvernement tient tout de même compte des besoins de la population s'assure que tous soient traités avec justice pour maintenir la paix sociale.

On peut décrire les responsables comme suit. Dans son palais de Versailles, le roi donne des directives générales au ministre de la Marine, responsable des colonies. Le ministre envoie ses instructions au *gouverneur* et à l'intendant. Le premier est responsable des affaires militaires et diplomatiques, le second de l'administration civile. L'évêque de Québec, responsable des affaires religieuses, a une grande influence au début, mais est graduellement mis à l'écart de la politique. Tout comme le gouverneur¹ et l'intendant, il a un siège au *Conseil* souverain, la cour de justice supérieure de la *colonie*.



LEXIQUE

Gouverneur: Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement.

Conseil: Groupe de personnes qui donnent leur opinion sur des questions d'ordre publique.

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.

Une colonie avec un parlement vers 1820

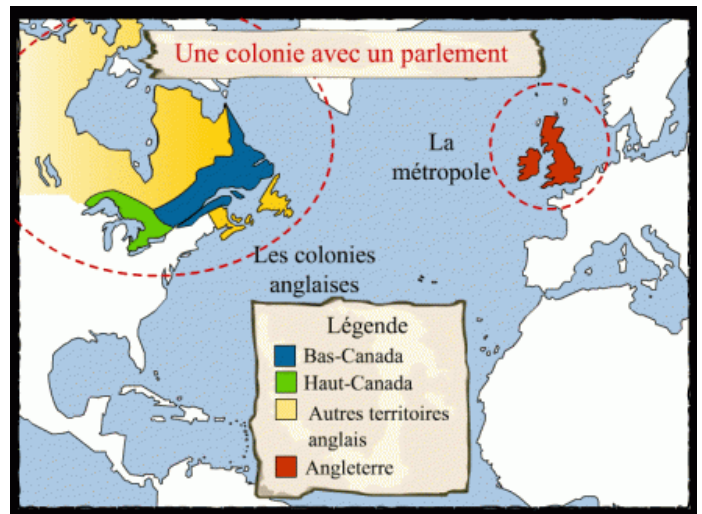
Vers 1745

Du temps de la Nouvelle-France, en 1745, c'est la France qui était la *métropole* et il n'y avait pas de parlement. Le roi de France avait le pouvoir absolu dans la colonie.

Vers 1820

En 1820, il y a un système parlementaire au Bas-Canada qui ressemble beaucoup à celui de la Grande-Bretagne. Par contre, la Grande-Bretagne a toujours le dernier mot dans l'administration de la colonie et son représentant

au Canada, le *gouverneur*, peut bloquer les lois votées par l'Assemblée législative. D'ailleurs, certains députés commencent à réclamer le gouvernement responsable, c'est-à-dire que toutes les décisions concernant le Bas-Canada soient prises par les députés élus par le peuple.



Le régime britannique

Après la conquête de la Nouvelle-France par la Grande-Bretagne, les Français et les Anglais doivent apprendre à vivre ensemble, ce qui n'est pas toujours facile. Les dirigeants britanniques croient qu'il faut assimiler les Canadiens en les forçant à adopter la langue, les coutumes, les lois et la religion de la nouvelle métropole. Les gouverneurs reçoivent des instructions précises à ce sujet : toute personne qui occupe un poste important dans le gouvernement doit prêter serment à la couronne britannique et adopter la religion protestante. Ainsi, la plupart des Canadiens, qui sont catholiques, sont exclus de ces postes. Les institutions catholiques perdent également toute reconnaissance officielle, ce qui fait que l'Église ne peut plus collecter la dîme, par exemple.

Des gouverneurs flexibles

La structure du nouveau gouvernement est très semblable à celle de la Nouvelle-France. La colonie est dirigée par un gouverneur qui a beaucoup de liberté dans la manière d'appliquer la loi. James Murray est nommé gouverneur de la province de Québec en 1763 et constate qu'il n'est pas possible d'assimiler si rapidement les Canadiens parce qu'ils forment 99% de la population. Il décide donc d'être plus flexible en leur permettant d'occuper certains postes, comme celui d'avocat, sans renoncer à leur religion.

Guy Carleton prend la relève de Murray en 1766 et poursuit son œuvre. Il pense qu'il n'est pas possible d'assimiler les Canadiens à moyen terme. Pour lui, il serait plus facile de gagner la confiance et la loyauté des Canadiens en leur permettant de garder leur religion et leurs traditions. C'est d'ailleurs ce qui arrive lorsque l'Acte de Québec est adopté en 1774 entraînant les changements suivants :

le droit d'exercer la religion catholique;

le droit pour l'Église de percevoir la dîme;

le droit d'occuper des postes de fonctionnaire sans renoncer sa religion;

le rétablissement des lois françaises.



LEXIQUE

Métropole: Il peut y avoir deux sens au mot « métropole ». On peut d'abord l'employer pour parler d'un pays qui possède des colonies, comme la France possédait la Nouvelle-France. On peut également l'employer pour parler de la ville la plus importante d'une région, d'une province ou d'un pays. Par exemple, Montréal est la métropole du Québec.

Gouverneur: Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement.

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.

LEXIQUE

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.

Conseil: Groupe de personnes qui donnent leur opinion sur des questions d'ordre publique.

Gouverneur: Personne qui détient le pouvoir de diriger le gouvernement.

Grands Lacs: Ensemble des cinq lacs situés à la source du fleuve Saint-Laurent. Ce sont les lacs Ontario, Érié, Huron, Michigan et Supérieur.

Loyalistes: *Habitants des Treize colonies qui ont quitté les États-Unis à la suite de la Révolution américaine pour s'établir au Canada pour demeurer fidèles à la Grande-Bretagne.*

Métropole: Il peut y avoir deux sens au mot « métropole ». On peut d'abord l'employer pour parler d'un pays qui possède des colonies, comme la France possédait la Nouvelle-France. On peut également l'employer pour parler de la ville la plus importante d'une région, d'une province ou d'un pays. Par exemple, Montréal est la métropole du Québec.

Siècle: Période de 100 ans.

Traité: Document signé entre deux partis. Les Premières nations ont signé des traités avec les représentants du gouvernement britannique puis du Canada concernant la cession de terres et les droits de pêche.